

Ecole primaire Jean Moulin

Procès-verbal du conseil d'école du 18/03/2025

Etaient présents :

Directrice de l'école : Mme Bonvalet

Représentante de la Mairie : Mme Monot

DDEN : Mme Blondiot

Enseignants : Mmes Haigueré, Darbandi, Preudhomme, Souchu, Vigneron, Boivin, Toulhoat, Nicol, Taspinar, Fayolle et M.Pinçon.

Représentantes des parents d'élèves : Mmes CHAWEYE, BONNET, OUABI, DOMINGUES.

Absentes excusées : Mmes EL OUADRASSI, VERDIER, BEKKOUCHE.

Secrétaire de séance : Mme Bonvalet

1. Rappel des règles de l'école

- Ecole obligatoire, pas de vacances en dehors des dates définies par l'EN
- Objets interdits : montres connectées, nourriture en maternelle.
- Si ballons ou diabolos personnels, ils doivent être marqués et ne sont pas sous la responsabilité des enseignants en cas de perte ou de dégradation.

2. Sorties prévues pour la fin de l'année

- 1^{er} avril, CM2 : domaine de Marly
- 23 mai, maternelle : château de Vaux-le-Vicomte
- 06 juin, CP-CE1 + CE1-CE2 + CM1 : musée Marmottan à Paris
- 19 juin, CP : tour Eiffel et Bateaux Mouches
- 24 juin, CE2 : SENEQ, Mont Valérien

3. Cross des 1000 pattes

- Le cross des 1000 pattes se déroulera au stade du parc du 03 au 11 avril 2025.
- Les élèves des classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2 ne participeront pas au cross car les séances de piscine ont été chronophages. De même, l'absence d'intervenant sport a pesé dans la décision.
- Les autres classes d'élémentaire y participeront.

4. Piscine

- Les maitres-nageurs changeaient à chaque séance ce qui a rendu difficile la cohésion des apprentissages. La sécurité des élèves était néanmoins assurée.

5. LSU

- Les parents doivent les consulter puis cliquer la case « viser ».
- Constat : beaucoup de parents ne les consultent pas.
- De plus, il est fortement recommandé de les archiver car lorsque l'élève a fini sa scolarité à l'école, nous n'avons plus accès à son dossier.

6. AESH

- Il manquait en début d'année une AESH. Depuis de nouveaux élèves ont bénéficié de ce dispositif mais nous n'avons pas d'AESH supplémentaire. Cela est dû à un déficit de candidat.

7. Groupes WhatsApp mis en place par les représentants de parents d'élèves.

- Demande d'informations sur le fonctionnement. Pas d'anonymat des numéros de téléphone. Certains parents ont cru que c'était l'école qui gérait cela.
- Les groupes du CE2 au CM2 sont assez actifs pour les échanges des devoirs.

8. Bilan du goûter/expo de Noël

- Points positifs :
Générosité des parents, beaucoup de visiteurs.
- Points à améliorer
Emplacement de l'exposition et du buffet
Besoin de plus de parents volontaires pour aider et surveiller les entrées/sorties.
Revoir l'organisation : qui fait quoi ? Quand ?...
Communication école/parents/centre de loisirs
Prévoir un autre moment pour la chorale.
Réévaluer les besoins en matériel (poubelles, matériel de nettoyage...)

9. Questions à la mairie :

- **Pourquoi les habitations récemment construites à 400 mètres de l'école ne font pas partie de notre secteur de scolarisation ?**

Les élèves sont à Claude Monet alors que nous sommes plus proches et que nous avons des fermetures de classes depuis 2022 (une en maternelle et une en élémentaire à la prochaine rentrée). Il faut rappeler que dans le même temps, l'école Claude Monet a ouvert une classe en maternelle et une autre en élémentaire.

Le secteur de scolarisation dépend de la carte scolaire en vigueur. La dernière en date sur la commune est effective depuis la rentrée 2021.

La carte scolaire prévoit le découpage des différents quartiers de la commune en recensant toutes les rues dans un périmètre déterminé et permettant ainsi l'affectation à un site scolaire précis.

Des études sont en cours pour une modification de la carte scolaire.

Les représentants des parents ainsi que les enseignants regrettent cette rigidité administrative qui fait peut de cas des conséquences pour les élèves et leurs enseignants.

- **Une ATSEM est absente depuis le 28 novembre suite à une opération chirurgicale prévue à l'avance. Les deux autres ATSEM sont obligées de faire le travail de trois personnes sachant que les locaux sont vastes. Est-il prévu qu'elles aient de l'aide ?**

La Ville de Rueil-Malmaison ne possède pas les ressources disponibles (humaines et budgétaires) pour pallier toutes les absences médicales relevant de la maladie ordinaire de ses agents municipaux, fussent-elles prévues.

Jusqu'à la reprise de poste de l'ATSEM souffrante, la Direction de l'Education et l'Enfance veillera à poursuivre l'affectation d'un Agent de service volant auprès de l'équipe technique de l'école Jean Moulin pour les missions d'entretien des locaux, selon le volume global des absences sur l'ensemble des écoles.

- **Une demande de retrait d'une cage de foot dans la cour d'élémentaire a été faite, il y a un an. Un élève s'est blessé depuis et une nouvelle demande a été faite, sans réaction. Quand cela va-t-il être réalisé ?**

Tout d'abord, il convient de rappeler que l'installation de la cage de foot est tout à fait conforme aux exigences réglementaires et cette installation existe dans de nombreux établissements scolaires car son usage est très apprécié par les enfants.

Cette installation est présente depuis de nombreuses années et un seul accident a été identifié.

Nous appelons l'attention et attirons la vigilance quant à une demande de retrait :
En effet, le retrait de l'installation présente un certain coût et il convient de bien mesurer son utilité.

Par ailleurs, la réflexion quant au retrait doit être menée à plus long terme dans l'hypothèse ou d'autres futures directions d'écoles seraient amenées à effectuer une demande de nouvelle installation.

La directrice ainsi que l'ensemble des enseignants confirment la demande de retrait de la cage de foot.

- Un banc dans la cour en élémentaire est recouvert de fientes de pigeons depuis plusieurs mois (photos en pièces jointes). Une demande de nettoyage a été faite sans réaction. Quand cela va-t-il être nettoyé ?

La problématique des pigeons est un fléau dans toutes les villes. Le banc va être nettoyé mais risque d'être « souillé » à nouveau dans les jours à venir. Après avoir pris l'attache du service hygiène, il n'existe aucun traitement spécifique permettant d'éradiquer cette problématique. L'origine de ce problème ne pouvant être traitée, il est plutôt préconisé de retirer le banc.

Pour information : le banc a été nettoyé le jour même du conseil d'école.

- Suite à une fuite dans le plafond du dortoir, les élèves doivent dormir dans l'ancien dortoir qui est beaucoup plus petit et ne communique pas directement avec les toilettes. Des travaux sont-ils prévus et quand ?

La fuite a été réparée courant janvier 2025. Les enfants auraient donc pu réinvestir leur dortoir habituel depuis un certain temps. Toutefois et à ce jour, le service n'a été destinataire d'aucune demande d'intervention de la part de l'école sollicitant la réintégration du dortoir d'usage.

La directrice n'a pas été informée de la réparation avant le conseil d'école.

- L'intervenante en arts visuels part à la retraite le 26 mars. Sera-t-elle remplacée ? Si oui, quand et par qui ?

Madame RENARD part à la retraite le 31/03/25 mais sera remplacée dès le 01/04/25

Date du prochain conseil d'école

Mardi 17 juin 2025